



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 3935

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, vos diversions ont assez duré. Votre Gouvernement se donne un mal de chien pour construire de toutes pièces des polémiques à mille lieux des préoccupations quotidiennes des Français. Votre objectif : évacuer la question sociale du débat public. Peine perdue ! Vous n'échapperez pas à la réalité à laquelle votre politique concourt. Un cataclysme social est en cours.

À côté des entreprises qui pâtissent de la crise et qu'il faut soutenir se cachent les coronaprofiteurs (*Approbaton sur les bancs du groupe FI. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM*) qui bénéficient des aides de l'État sans aucune contrepartie, servent des dividendes à leurs actionnaires et suppriment des emplois massivement à travers le pays. Airbus, Renault, Safran, Sanofi, Total, Schneider Electric, Michelin, Danone, Cargill, TUI, et combien d'autres ! Françaises, Français, c'est avec l'argent de vos impôts que l'on rémunère les actionnaires et que l'on vous jette au chômage. (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

En pleine période de pandémie, les multinationales du CAC 40 ont atteint de nouveaux records en matière de versement de dividendes.

M. Ugo Bernalicis. Encore !

M. Adrien Quatennens. Seules treize firmes ont annulé ou suspendu les versements initialement prévus. La quatrième vague est sociale : l'épidémie dont vous ne voulez pas qu'on parle, c'est l'épidémie de plans sociaux.

M. Jean-Luc Mélenchon. Très bien !

M. Adrien Quatennens. Au total, on attend pour 2021 une perte de 790 000 emplois salariés et le taux de chômage devrait grimper à 10,6 %. Et c'est à ce moment précis que vous choisissez d'appliquer votre honteuse réforme de l'assurance chômage (*Sifflets sur les bancs du groupe FI*),...

M. Ugo Bernalicis. Bouh !

M. Adrien Quatennens. ...qui va provoquer une baisse allant de 17 % à plus de 40 % des indemnités de 1,15 million de personnes, dès la première année.

M. André Chassaigne. Eh oui, c'est la réalité !

M. Adrien Quatennens. Avec la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, Emmanuel Macron s'est vu coller l'étiquette de président des riches. Avec la réforme de l'assurance chômage, il est le président qui mène une guerre sociale sans relâche contre les pauvres. Nous ne le laisserons pas faire ! Aux côtés des salariés de tout le pays et des professionnels de la culture mobilisés contre ces mauvais coups, nous exigeons deux choses. Aux entreprises qui bénéficient des aides de l'État et continuent de verser des dividendes, il faut interdire les licenciements, et vous devez abandonner votre déclaration de guerre sociale. Renoncez à la réforme de l'assurance chômage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Depuis le début de la crise, le Gouvernement accompagne massivement les salariés...

M. Ugo Bernalicis. Oui, il les accompagne vers le chômage !

Mme Élisabeth Borne, ministreen protégeant leurs emplois au moyen de l'activité partielle. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe Dem.*) L'activité partielle représente près de 30 milliards d'euros investis en 2020, et ce seront encore plus de 10 milliards d'euros qui le seront en 2021. Vous voyez, monsieur le député, nous n'avons aucune leçon à recevoir quant à la protection des salariés et des emplois dans notre pays. (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

S'agissant de la réforme de l'assurance chômage, à vous entendre, on a l'impression que tout fonctionne formidablement bien (*Vives protestations sur les bancs du groupe FI*) dans le système tel qu'il existe actuellement. Celui-ci n'a pourtant pas empêché le maintien d'un chômage de masse dans notre pays, y compris quand l'activité économique était dynamique. Il n'a pas empêché le quasi-triplement des contrats courts, au détriment des salariés précarisés. Ce système est totalement injuste. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Vous semble-t-il normal qu'un salarié qui travaille tous les jours à mi-temps reçoive une allocation de moitié inférieure à celle reçue par celui qui travaille une semaine sur deux à temps plein ?

Mme Caroline Fiat. Vous arrivez à faire pire !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Il est donc indispensable de le réformer, y compris pour assurer la pérennité de notre assurance chômage.

Mme Mathilde Panot. Ah ! La concurrence entre les pauvres ! Mais l'ISF, vous n'en parlez pas !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Je veux dire très clairement qu'aucun demandeur d'emploi actuellement indemnisé ou qui le sera d'ici au 1er juillet ne verra ses droits baisser. Par ailleurs, le montant global d'indemnisation sera préservé pour chaque demandeur d'emploi,...

M. Ugo Bernalicis. C'est faux ! Vous mentez !

Mme Élisabeth Borne, ministrece qui signifie que si l'allocation mensuelle baisse, le salarié sera indemnisé plus longtemps. Monsieur le député, nous n'avons donc aucune leçon à recevoir. Nous protégeons les Français et nous continuerons à le faire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*
– *Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Caroline Fiat. Prenez l'argent où il est !

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3935

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)